



**Information presse:**  
**le 29 janvier 2009**

## **GMF, MAAF, MMA toujours solidaires de leurs assurés**

**Le groupe Covéa** (qui réunit les mutuelles GMF, MAAF, MMA) confirme sa solidarité avec ses assurés victimes des intempéries qui ont touché le Sud-Ouest de la France le 24 janvier dernier en **renonçant à l'application des franchises dans le cadre de sinistres de ses assurés particuliers pris en charge au titre des arrêtés Catastrophes Naturelles** publiés par les pouvoirs publics ce matin.

Rappelons que le Groupe Covéa avait dès lundi matin annoncé la non-application des franchises en tempête, et la prise en charge des véhicules non assurés en dommages (risques des particuliers).

Le Groupe maintient toujours ses 1200 gestionnaires sinistres en réception des appels et à la disposition des assurés sinistrés GMF, MAAF, MMA.

### **CONTACTS PRESSE :**

Françoise Ickowicz : 01 53 10 65 10

Marie-Pierre Michel : 01 53 10 63 57

